

Leudelange, le 17 septembre 2022  
réf. 22/834/ON

# AVIS AU PUBLIC

## MESURES D'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

**Le Collège des bourgmestre et échevins vous informe,**

que la situation géopolitique actuelle et la hausse fulgurante des prix de l'énergie nécessitent la mise en place d'une stratégie d'économie de l'énergie répondant aux récentes instructions du Gouvernement.

Les mesures d'économie ordonnées par le Collège des bourgmestre et échevins en séance du 9 septembre 2022 consistent dans :

- une diminution immédiate de l'intensité lumineuse de l'éclairage public entre 22h00 et 6h00 dans l'agglomération de Leudelange sur les points d'éclairage où la configuration technique permet une telle diminution,
- un futur proche de diminuer aussi l'intensité de l'éclairage public dans les zones d'activités de Leudelange sous réserve qu'une solution technique permet de rééquiper les points d'éclairage,
- la suppression immédiate de l'éclairage extérieur des bâtiments communaux à partir de 23h00 le soir, ainsi que de l'éclairage extérieur du chalet scouts de l'aire de loisirs Schwengsweed où l'éclairage est supprimé déjà à partir de 22h00 le soir,
- la réduction de la température ambiante, sauf quelques exceptions ponctuelles et temporaires, dans les bâtiments communaux tels que la mairie, l'école, le hall omnisports, le centre culturel et sociétair « an der Eech », l'église, ainsi que l'atelier communal,
- la réduction rigoureuse de l'illumination de Noël et le branchement d'une minuterie sur l'illumination de Noël restante pour garantir sa mise hors service entre 22h00 et 6h00.

Pour la mise en œuvre des mesures précitées, le Collège des bourgmestre et échevins espère pouvoir compter sur la compréhension et la solidarité de la population. Ensemble nous pouvons surmonter la crise énergétique.

Le Collège des bourgmestre et échevins



Diane BISENIUS-FEIPPEL, bourgmestre  
Jean-Paul SUNNEN, échevin  
Raphael GINDT, échevin